

# Commission de Gestion et de Vérification des Comptes de la Ville de Delémont (CGVC)

---

## **Prise de position sur le Rapport 2018 du Conseil Communal sur l'activité générale de l'Administration communale**

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le rôle de la Commission de Gestion et de Vérification des Comptes est d'examiner les activités de l'administration communale sur la base de son rapport. Elle ne se prononce pas sur les opinions ou les vues émises par le Conseil communal ou les Services communaux.

### ***Mairie, finances et informatique***

Nous relevons avec satisfaction l'apparition au point 1.4 du tableau « Délégations et représentations » du Conseil communal.

Nous constatons que, fin 2017, les heures supplémentaires totales dépassaient pour l'ensemble de l'Administration communale, l'équivalent de plus de douze postes de travail à 100%. Comment ces heures supplémentaires ont-elles été payées ?

Nous constatons qu'au niveau de la page 8, les chiffres n'ont pas changé par rapport à l'année dernière. Ne faudrait-il pas contrôler tous les chiffres du service du personnel ? D'après les informations Reflecta qui se basent sur 2017 nous arrivons à 155,05 EPT et à 162,77 EPT à la fin de l'année 2018. Combien de postes reste-t-il en réalité à pourvoir ?

Nous constatons une augmentation des absences pour raisons d'accidents non professionnelles. Une comparaison avec d'autres administrations de taille identique serait utile.

D'après le rapport la situation des sapeurs-pompiers ne s'est pas améliorée. Nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme l'année passée. Nous attendons du Conseil communal une intervention vigoureuse envers le canton.

Le rapport de la police laisse filtrer le fait que Police Synergie cause plus de problèmes pour la police municipale qu'elle n'en résout. Les contrôles policiers sont clairement insuffisants pour l'année 2018. Il faut mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que la police ait la possibilité d'assurer les tâches qui lui sont dévolues. De plus, le poste de la gare n'est plus desservi le samedi.

Le Conseil communal nous a donné des explications satisfaisantes sur l'augmentation du montant de la téléphonie. Cela est dû à la nouvelle technologie.

En informatique, 52 postes ont été virtualisés, ce qui amène à une réduction des coûts (frais d'entretien).

### ***Affaires sociales, jeunesse, écoles et logement***

Nous relevons que le départ du chef de Service CSJL, sans mesures de remplacement pour l'instant, est un des problèmes importants et urgents du département. Nous supposons qu'une analyse des raisons du départ a été faite et que la mise au concours et la sélection du nouveau chef de Service tiendront compte de cette analyse.

En ce qui concerne la Maison de l'Enfance, s'il est trop tôt pour faire un bilan, il apparaît que certaines adaptations ont été nécessaires au niveau du fonctionnement interne et en matière de transport des enfants. L'entrée de la Maison de l'Enfance étant proche des voies de circulation, son accès est-il assez sûr ? Une représentation des parents au niveau de l'institution nous paraît judicieuse afin qu'ils soient associés aux décisions. Nous doutons de l'utilité d'un journal interne (un site intranet ne fait-il pas l'affaire ?) et de la nécessité d'une bibliothèque pour adultes.

Nous regrettons que l'étude prévue sur les logements à loyers modérés n'ait pas pu être produite. On observe une augmentation du montant des bourses allouées.

Comment l'Agence communale AVS – AI s'assure-t-elle que le décompte des ayants-droit et des cotisants reflète la réalité. Quels sont les moyens de contrôle ?

Nous proposons de réformer ou de supprimer l'Allocation d'Incitation à la Formation car depuis sa création cette disposition, en l'état, ne semble pas correspondre à un besoin.

Nous saluons le fonctionnement réjouissant de l'Espace-Jeunes et du Conseil delémontain des jeunes, le dynamisme de la Ludothèque et le succès de la Vélostation.

Nous proposons qu'en collaboration avec les intervenants en place, les besoins des personnes réfugiées habitant Delémont soient analysés et pris en compte au sein du département, notamment le suivi de leur insertion.

### ***Culture et sports***

Les activités culturelles et sportives proposées dans notre commune sont nombreuses.

On remarque que les 75% des subventions ponctuelles vont à la culture.

La bibliothèque fonctionne bien et propose beaucoup d'activités. Où en est la centralisation des bibliothèques ? Nous regrettons de ne pas avoir d'informations sur le projet de la médiathèque.

Les ouvertures matinales de la piscine rencontrent un franc succès.

On s'interroge sur le terme « enseignant auxiliaire ».

Nous émettons le souhait d'engager une réflexion des agents de sécurité pour assurer la sécurité lors de manifestations ou sur des lieux publics tels que la piscine.

Il n'est pas souhaitable de donner la raison du départ du personnel (ex : départs à la retraite).

Un tableau du nombre d'élèves et de classes (écoles primaires) permettrait de suivre l'évolution des besoins sur plusieurs années.

### ***Services Industriels***

Au niveau de l'électricité, la consommation des ménages et des services poursuit sa légère diminution alors que celle de l'industrie est en constante augmentation.

A relever également, qu'en 5 ans, la production du photovoltaïque a été multipliée par 3.

Depuis cette année, l'eau de Moutier peut enfin circuler dans les conduites de la commune avec la mise en service de la conduite by-pass reliant les deux réseaux et garantissant ainsi l'approvisionnement de la ville.

La pertinence d'une réorganisation du service du gaz est à l'étude en vue de la libération du marché du gaz.

## **Urbanisme, environnement et travaux publics**

Nous remarquons que le service est très sollicité.

Nous sommes surpris du taux d'appartements vacants, la commission aimerait connaître les sources et la manière dont ce taux est calculé.

Il est subjectif de dire que les gens ne s'intéressent pas aux maisons individuelles étant donné que l'offre des maisons individuelles est très limitée.

Le volume des déchets est stable.

## **Conclusions**

La Commission de gestion et de vérification des comptes remercie le personnel de la commune et le Conseil communal pour leur travail et recommande d'accepter le rapport.

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes

Le Président

Le Vice-président

Pierre Chételat

Pierluigi Fedele

Delémont, le 14 mai 2019

### **Distribution :**

- M. Christophe Günter, Président du Conseil de Ville
- Conseil communal par Madame E. Cuttat, Chancelière